

Avancement du SAGE

- Visites de terrain :
 - CT Aménagement (9/5/2011)
 - CT Qualité (24/5/2011)
 - CT Mlx naturels (9/6/2011)
- CLE du 30/06/2011
- Recrutement du prestataire pour l'étude SAGE et premiers échanges : Sept-Oct 2011
- Entretiens d'acteurs et recueil de données
- Finalisation du logo et lancement d'un marché pour la réalisation du site internet du SAGE
- Réalisation d'une plaquette pour les « 1 an du SAGE »







Point 3: Suivi financier du SAGE -Budget prévisionnel 2012 **Bureau 10 novembre 2011**

Pourquoi un appel de fonds?

Financement du poste d'animation, des frais de fonctionnement et d'études du SAGE.

- ⇒ Frais engagés en 2011 : Etude SAGE + logo
- ⇒ Frais à engager en 2012 : Etude SAGE + site internet + études complémentaires (cf budget prévisionnel 2012)

Aides de l'<u>Agence de l'eau</u> et de la <u>Région Ile-de-France</u>

Compléments de la part des collectivités locales :

- ⇒ Estimé à 115 000 €/an
- ⇒ Contribution financière à hauteur de 0,10 €/hab/an

Engagements au 10/11/2011

CONVENTIONNE	
SYNDICAT MARNE VIVE	40000
FONTENAY-SOUS-BOIS	5267
SEDIF	5000
SIAAP	5000
MAISONS-ALFORT	5308
CA EST-ENSEMBLE	4738
NOISY-LE-GRAND	6200
CONSEIL GENERAL 77	3000
CONSEIL GENERAL 94	10000
SIAAM	5700
SIAEP LAGNY	730
CA MARNE ET CHANTEREINE	7565

CONSEIL GENERAL 93	15000	
MAIRIE DE PARIS	4000	
EN ATTENTE		
CA CLICHY-MONTFERMEIL	en cours	
CA HAUT VAL-DE-MARNE	refus	
SAN VAL MAUBUEE	en cours	
GAGNY, VILLEMOMBLE, NEUILLY-SUR- MARNE, NEUILLY-PLAISANCE, COUBRON, VINCENNES, SAINT-MANDE		

TOTAL conventionné = 117 605 €

A percevoir = **47 251 €**

Point 4: Moyens de communication du SAGE (avancement) **Bureau 10 novembre 2011**

Réalisé en 2011

Logo du SAGE



Coût global = 2600 € (HT)

Plaquette d'information « 1 an du SAGE »









... en quelques mots!

Une opportunité de construire un projet de territoire avec les acteurs locaux pour une gestion durable de l'eau!

tine démarche volontaire et partenariale mais qui s'applique à tous!

(documents d'instancime, police de l'eau.)

Un SAGE, pourquoi?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est issu d'une dynamique locale motivée par des enjeux bien réels dans le domaine de l'eau (Etude préliminaire - Janvier 2009) et impulsée par des acteurs locaux impliqués dans la démarche.

Les enjeux du territoire qui seront à traiter dans le SAGE Mame Confluence sont

- La qualité des eaux et des milieux aquatiques;
 La vanénagement durable dans un contexte de développement urbain;
 La valoritation des milieux naturels et du patrimoine paysager de la Marne et de ses
- La conciliation des différents usages de l'eau.

Edition : Octobre 2011

En 2012 : Site internet

Destiné aux les membres de la CLE et à tout public.

Lieu d'échange et d'information

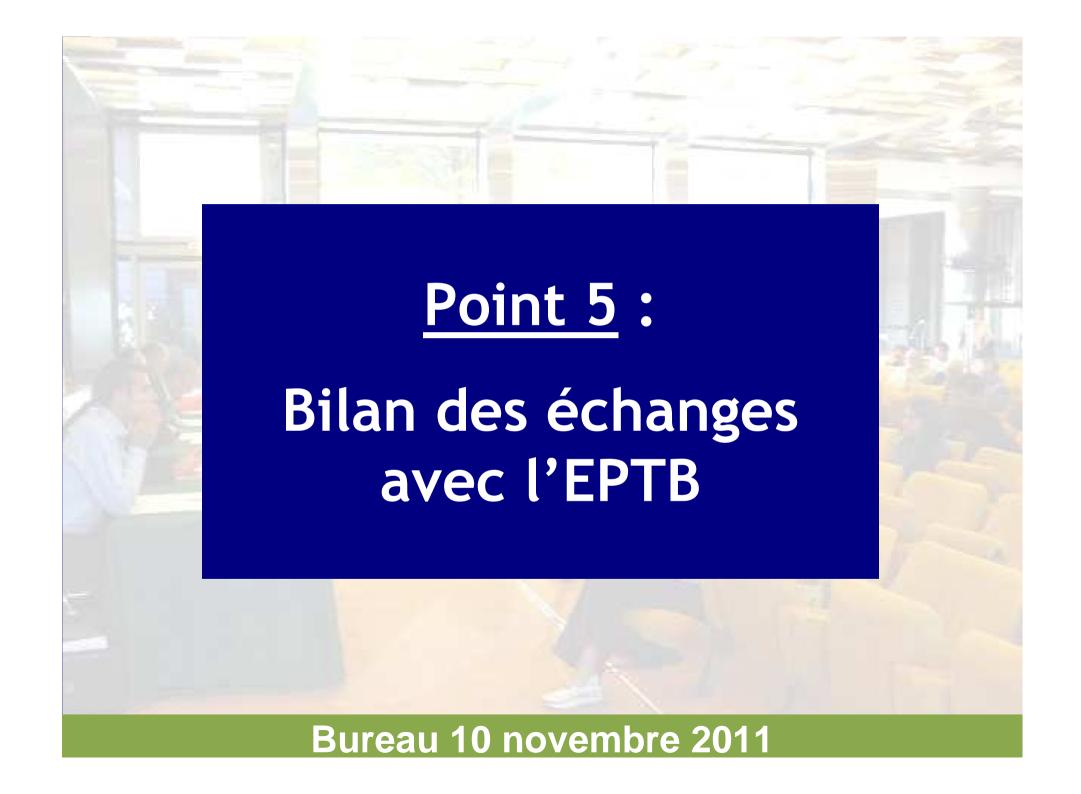
Des améliorations sont envisagées, si besoin :

- interface cartographique
- forum

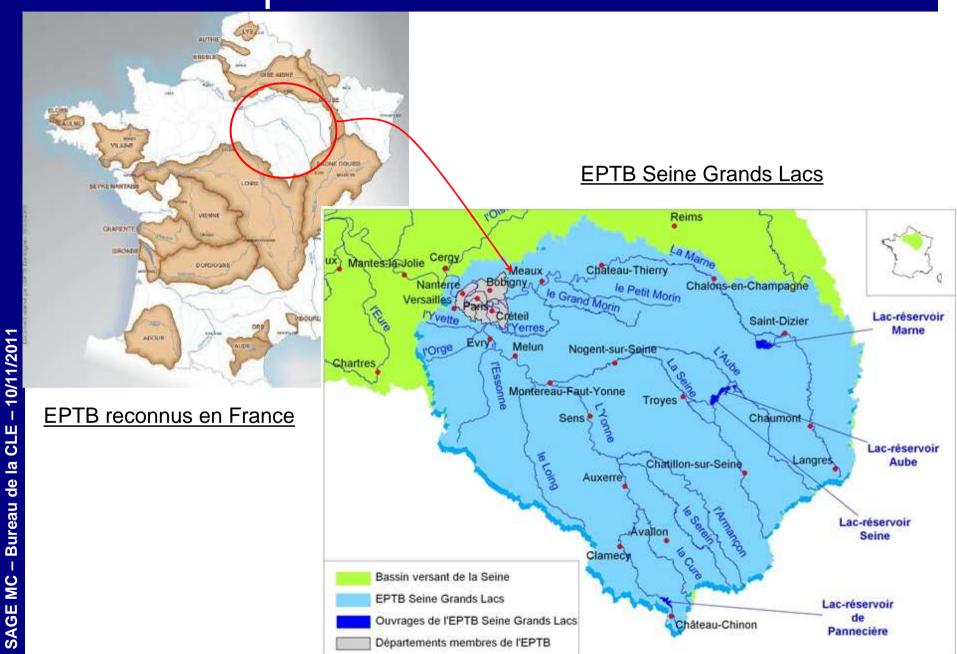
STRUCTURATION du site (rubriques)

- Page d'accueil
- Présentation du SAGE
- Le territoire du SAGE et ses enjeux
- La Commission Locale de l'Eau en action
- Les dossiers du territoire du SAGE
- Les documents à télécharger
- Galerie photos

Le site Gest'eau est tenu à jour : http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/



Le périmètre d'intervention

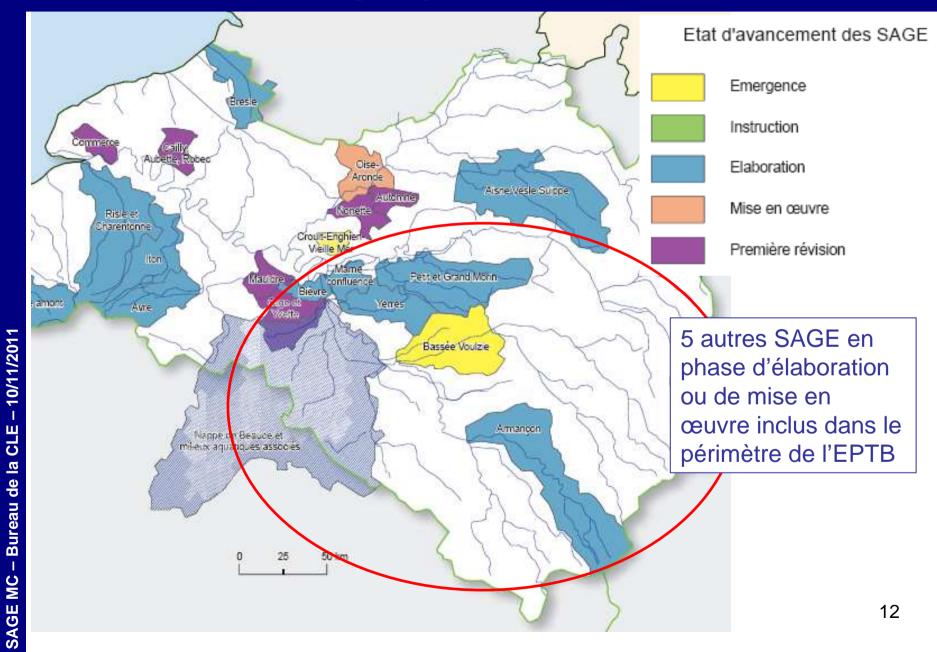


Les échanges en 2011

- 7 février 2011 : arrêté préfectoral reconnaissant les Grands lacs de Seine comme EPTB et délimitant leur périmètre d'intervention
- 27 mai 2011 : <u>séminaire de travail et d'échange</u> relatif aux futures missions 2011-2013 de l'EPTB Seine Grands Lacs
- 30 juin 2011 : CLE du SAGE Marne Confluence
- ⇒ Débat autour des priorités d'actions de l'EPTB
- juillet 2011 : enquête publique concernant la redevance pour soutien d'étiage
- 6 septembre 2011 : réunion de travail EPTB Bureau de la CLE élargi
- ⇒ Présentation de l'EPTB : missions, objectifs, stratégie financière et opérationnelle
- ⇒ Rôle de l'EPTB face aux projets et acteurs locaux : présentation des 5 actions prioritaires de l'EPTB

A venir : Comité consultatif de l'EPTB

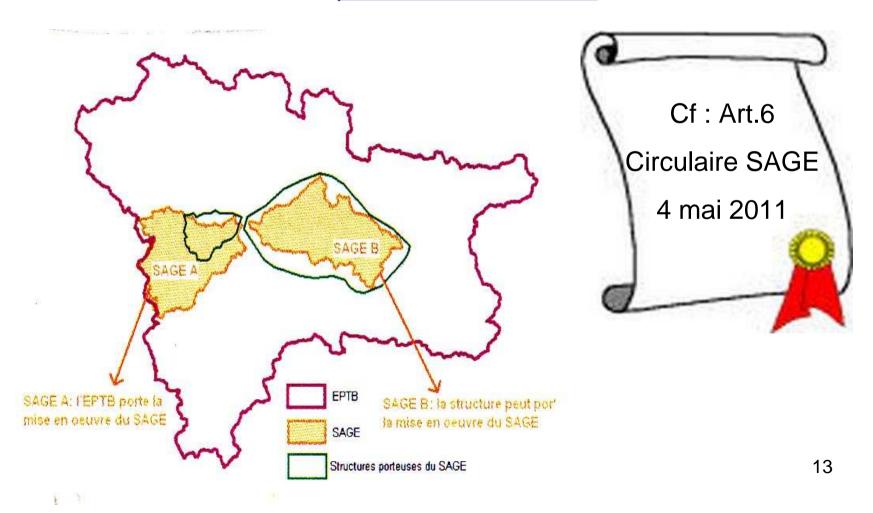
Les SAGE concernés

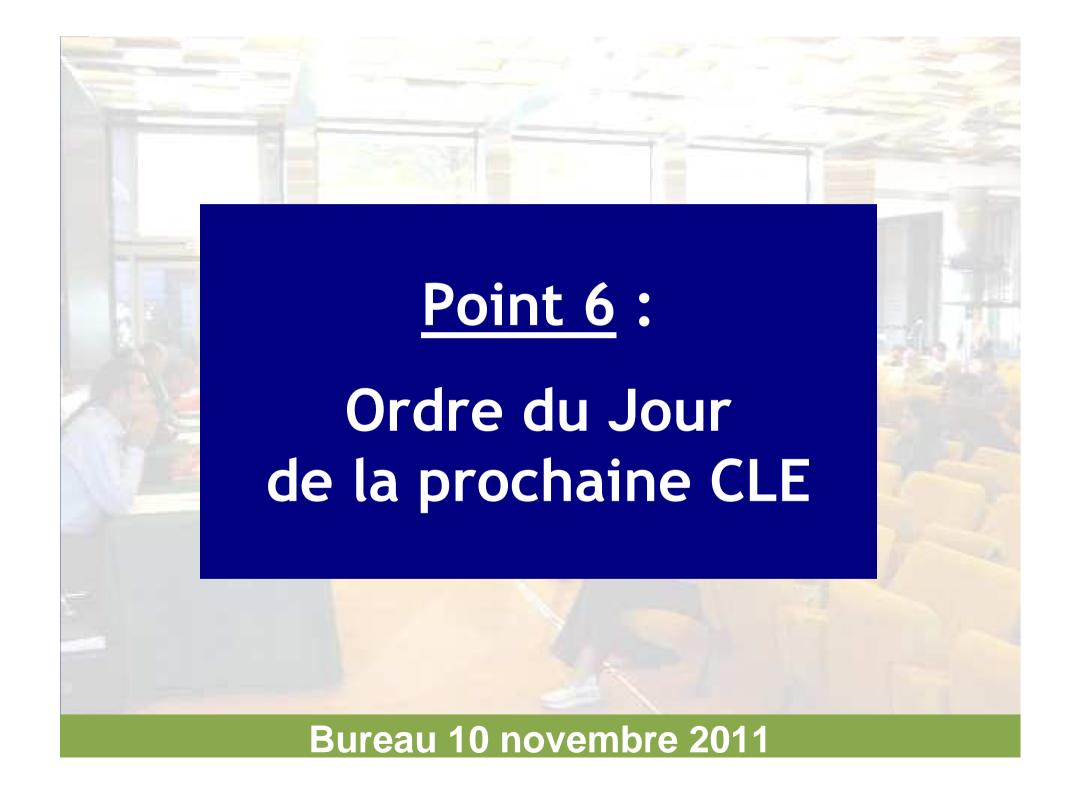


Implications pour le portage des SAGE

Grenelle II et EPTB

Art. 153 : engage les SAGE à se doter d'une structure ayant légitimité sur l'ensemble du bassin-versant <u>pour leur mise en œuvre</u>.





Projet d'ordre du jour

- 1. Information: Bilan du second semestre 2011
- 2. Présentation du groupement retenu et de sa vision de l'étude
- 3. Vote Planning de travail et d'études pour l'année 2012
- 4. Vote Demande de subventions pour la cellule d'animation du SAGE (année 2012)
- 5. Vote Bilan financier de l'année 2011 et approbation du budget prévisionnel 2012
- 6. Information Bilan des échanges avec l'EPTB
- 7. Information Point d'avancement sur les outils de communication du SAGE
- 8. Informations diverses